

15 Novembre 2011

SPECIAL RESULTATS ELECTION PRO 2011

sommaire

- P.1
Editorial
- P.2 et 3
Le SNES majoritaire dans les CAP
- P. 4 la FSU loin devant au CTA
- P. 5 et 6 affiche élections pro
- P.7 et 8 Questionnaire livre noir



N° Commission paritaire 0713S05547 N°ISSN en cours. Hebdomadaire prix de vente 2 euros. Abonnement 12 euros. Edité par section académique de Snes de Versailles (Syndicat national des enseignants du second degré) 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex - Tél. : 08 03 11 11 84. Directeur de publication David Raffroidi. Imprimé par l'imprimerie spéciale du Snes

Un scrutin scandaleux et indigne

Le scrutin électronique imposé par le Ministère de l'Éducation nationale avec le soutien du Gouvernement contre l'avis du SNES et de la FSU a ébranlé les fondements de la démocratie électorale lors des élections professionnelles du 13 au 20 octobre:

- effondrement de la participation de plus de 25% alors qu'elle est restée à un niveau élevé dans les autres ministères où demeurerait le vote à l'urne
- Des milliers de personnels interdits ou découragés de voter par les problèmes de listes électorales et d'acheminement des notices de vote, la complexité d'une procédure qui a relevé de la course d'obstacles (récupération des identifiants, des mots de passe, mise à jour des configurations de vote...), une solution de vote qui n'avait rien d'universelle et a connu des dysfonctionnements...
- Impossibilité à toutes les étapes du processus électoral d'un contrôle effectif et transparent des opérations par les électeurs et les organisations syndicales, à rebours de toute la tradition républicaine du vote dans notre démocratie

Une opération contre le SNES et la FSU qui a échoué

Cette perte planifiée et organisée de la participation poursuivait plusieurs objectifs :

- Affaiblir le syndicalisme enseignant et à travers lui le syndicalisme de revendication et d'action du SNES et de la FSU qu'ont toujours choisi majoritairement les personnels. Le vote électronique voulait mettre en difficulté ce syndicalisme ancré dans les établissements et la mobilisation électorale qu'il représente, en renvoyant l'acte de voter dans la sphère individuelle et domestique.
- Affaiblir la légitimité des instances paritaires pour donner de l'eau au moulin de tous ceux qui prônent le contournement de celles-ci, la remise en cause des statuts et le recentrage sur le local.

Au terme du scrutin, force est de constater l'échec du pouvoir sur la plupart de ces objectifs. Les personnels qui ont voté et pu voter ont fait le choix clair de conforter le syndicalisme revendicatif, majoritaire et actif du SNES et

de la FSU. Cela n'a été possible que grâce à la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des militants dans les établissements.

Dans notre académie, de façon encore plus forte que dans le reste de la France, les personnels ont porté massivement leurs voix sur les listes du SNES pour les CAP et les CCP qui recueillent plus de 57% des voix contre 51,6% lors du scrutin précédent. D'autre part, la FSU, avec 44,65 % des voix, est arrivé largement en tête pour le vote au CT, le deuxième ne totalisant que 12,53% des voix.

Hold up sur les voix de la FSU

En revanche, le Gouvernement s'est rendu coupable d'un véritable hold up en faisant perdre avec le vote électronique près de 110 000 voix à la FSU du fait de la baisse de la participation. Cette manœuvre scélérate a des conséquences importantes car dans la Fonction publique la représentativité s'apprécie en nombre de voix. La FSU est ainsi menacée de perdre sa première place dans la Fonction publique d'État et voit minorer sa représentativité alors que les règles de l'accord majoritaire impliquent pour le pouvoir, d'obtenir la signature d'organisations représentant au moins 50% des voix à compter de 2014.

Livre noir : le vote électronique, plus jamais

Face au déni de démocratie et à l'opération de gangstérisme politique qu'a représenté le scandale du vote électronique, le SNES et la FSU ont fait le choix de l'action syndicale et politique, plutôt que celui du recours juridique au résultat incertain, pour exiger le retour du vote à l'urne dans l'établissement. Ils ont demandé la saisine de deux commissions d'enquête, l'une administrative, l'autre parlementaire. Mais ce qui est déterminant, c'est notre capacité collective à porter la colère de l'ensemble des personnels contre les entraves indignes portées au droit de vote. C'est pourquoi, nous appelons chaque S1 à remplir et faire remplir les appels à témoignages ci-joint et à nous les retourner. Ils doivent nourrir un livre noir ayant vocation à être rendu public pour intervenir auprès d'intervenants divers (Administration, parlementaires...).

Marie-Damienne Odent, Michel Vialle,

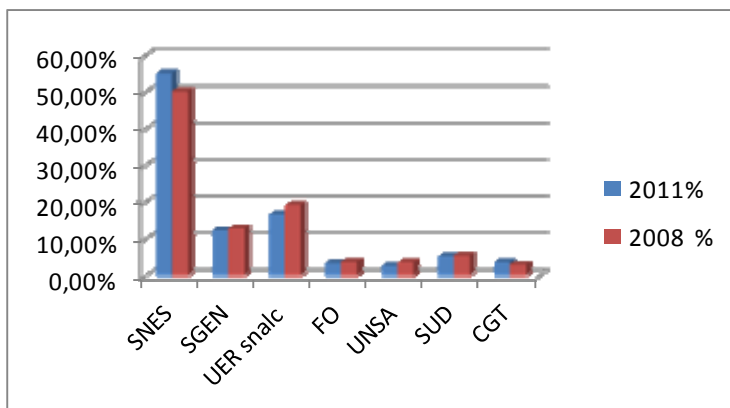
LIVRE NOIR, PLUS JAMAIS DE VOTE ELECTRONIQUE
Formulaire joint à remplir et à faire remplir pour témoigner
Contre un mode de scrutin qui bafoue le droit de voter

LE SNES MAJORITAIRE DANS TOUTES LES CAP

CAPA DES AGREGES :

+5%, le SNES gagne le siège supplémentaire en jeu et porte son total à 7 sièges sur 10

	2011	2008
Inscrits :	5991	6312
Participation:	38,21%	55,85
Exprimés :	2218	3433
Résultats	SNES (55,23%; 1225 voix) UER (16,77%; 372 voix) SGEN (12,44%; 276) SUD (5,37%; 119 voix) CGT (3,79%; 84 voix) FO (3,56%; 63 voix) UNSA (2,84%; 63 voix)	SNES (50,22%; 1724 voix) SNALC (19,37%, 665 voix) SGEN (12,96%; 445) SUD (5,62%; 193 voix) FO (3,85%; 132 voix) UNSA (3,79%; 130 voix) CGT (3,15%; 108 voix) CNGA (1,05%;36 voix)
Répartition des sièges	SNES 7 sièges UER 2 sièges SGEN 1 siège	SNES 6 sièges SNALC 2 sièges SGEN 1 siège

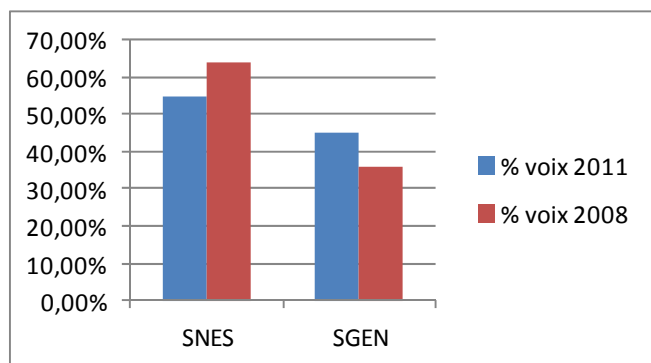


Les élus agrégés du SNES, du SNEP et du SNESUP :

Levy Philippe, Detoef Perrine, Valade Claudette, Ruelle-Personnaz Maud, Rodriguez Manuela, Rouil Aurélia, De Almeida Elisabeth, Romoth Heike, Anglade Jean-Christophe, Caussé Myriam, Blanchard Lucie, Brémard Florence, Claudon Jean-François, Schvalberg Sophie

CAPA DES DCIO-Co-psy:

Dans un contexte de déstabilisation et de pression contre les CIO et leurs personnels, le SNES recule mais préserve sa majorité



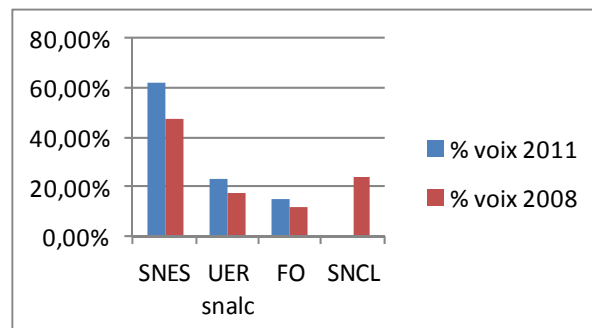
	2011	2008
Inscrits :	326	375
Participation:	55,83%	90,40%
Exprimés :	177	322
Résultats	SNES (54,80%; 97 voix) SGEN (45,20%; 80 voix)	SNES (63,98%; 206 voix) SGEN (36,02%, 116 voix)
Répartition des sièges	SNES 3 sièges SGEN 2 sièges	SNES 3 sièges SGEN 2 sièges

Les élus DCIO-Copsy du SNES :

Lebreton-Lannoy Evelyne, Mens Christine, Cherouvrier Cécile, Latrille Emanuelle, Gellert Michèle, Bouget Valérie.

CAPA DES PEGC:

Le vote en faveur du SNES devient majoritaire



	2011	2008
Inscrits :	180	316
Participation:	41,67%	73,42%
Exprimés :	69	210
Résultats	SNES (62,32%; 43 voix) UER(23,19%; 16 voix) FO (14,49%, 10 voix)	SNES (47,14%; 99 voix) SNCL(23,81%, 50 voix) SNALC (17,14%; 36 voix) FO (11,90%; 25 voix)
Répartition des sièges	SNES 2 sièges UER 1 siège	SNES 3 sièges SNCL 1 siège

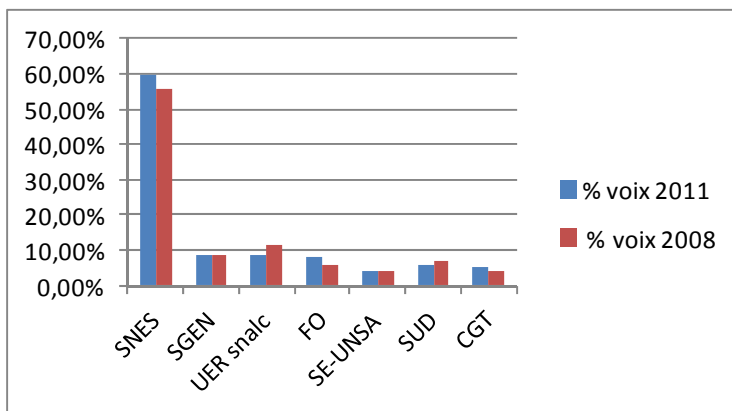
Les élus PEGC du SNES, du SNUipp et du SNEP : Roux Jean-Michel, Poncelet Claire, Drolon Geneviève, Zimmerman Jean-Paul.

LE SNES MAJORITAIRE DANS TOUTES LES CAP

CAPA DES CERTIFIÉES :

Avec près de 60% des voix , le SNES conforte sa majorité (13 sièges sur 19)

	2011	2008
Inscrits :	19113	20334
Participation:	34,65%	61,36%
Exprimés :	6441	11958
Résultats	SNES (59,62%; 3840 voix) UER (8,80%; 567 voix) SGEN (8,68%; 559 voix) FO (8,06%; 519 voix) SUD (5,81%; 374 voix) CGT (5,25%; 338 voix) UNSA (3,79%; 244 voix)	SNES (55,6%; 6654 voix) SNALC (11,17%, 1336 voix) SGEN (8,79%; 1051 voix)) SUD (6,97%; 834 voix) FO (5,59%; 519 voix) UNSA (4,05%; 484 voix) CGT (3,88%; 464 voix) SNCL (3,18%; 380 voix)
Répartition des sièges	SNES 13 sièges UER 2 sièges SGEN 1 siège FO 1 siège SUD 1 siège CGT 1 siège	SNES 13 sièges SNALC 2 sièges SGEN 2 siège FO 1 siège SUD 1 siège



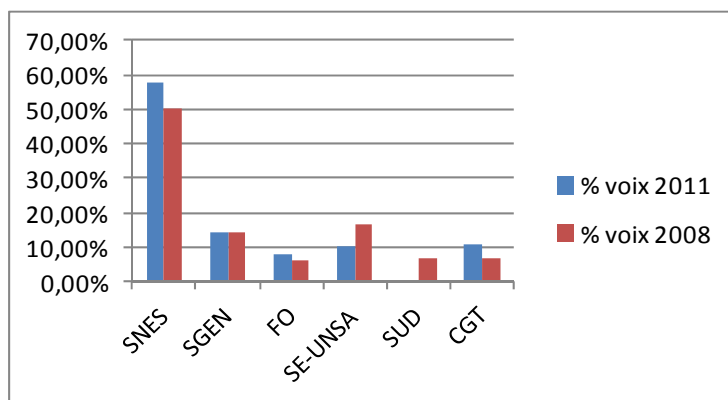
Les élus certifiés du SNES :

Boutet Pascale, Boiron Laurent, Sanchez-Carreno Isabel, Jaudeau, Vialle Michel-Bernard, Chardonnet Marie, Javaloyès Mélanie, Tiffoche Vincent, Gay Jean-François, Lucas Christophe, Brault Sophie, Margantin Jean-Baptiste, Muzard Nadège, Eychart Baptiste, Carabin Jean-Philippe, Macheda Sophie, Thielland Clémence, Tardy Antoine, Beauissier Julien, Simonutti Perrine, Beral François, Mer Bruno, Leveque Bénédicte, Couteaux Cécile, Denais Cécile, Gabriel Louis.

CAPA DES CPE :

+ 7,1 % mais perte d'un siège en raison de la répartition des voix

	2011	2008
Inscrits :	936	1059
Participation:	42,95%	84,61%
Exprimés :	388	849
Résultats	SNES (57,47%; 223 voix) SGEN (14,18%; 55 voix) CGT (10,57%; 41 voix) UNSA (10,05%; 39 voix) FO (7,73%; 30 voix)	SNES (50,29%; 427 voix) UNSA (16,37%, 139 voix) SGEN (14,18%; 119 voix)) SUD (6,83%; 58 voix) CGT (6,48%; 55 voix) FO (6,01%; 51 voix)
Répartition des sièges	SNES 5 sièges SGEN 1 sièges CGT 1 siège UNSA 1 siège	SNES 6 sièges UNSA 1 siège SGEN 1 siège



Les élus CPE du SNES :

Goré Yves, Gournay Marie-Claude, Lesauvage Gilles, Belisardi Amandine, Bader Patrick, Mongloy Cécile, Sanchez Loic, Ercker Alain, Delvalle Gilles, Garcia Cécile.

LA FSU EN TETE DANS LES CT ET LES CCP

Glossaire :

Comités techniques :

Les Comités Techniques sont la réalisation d'un principe fondamental de la Fonction publique qui trouve son origine, après la Libération, dans le souci de renforcer et de faire vivre la démocratie jusqu'au sein de la structure de l'Etat. Ce sont des instances de concertation qui existent à chaque échelon de l'Administration (ministériel, académique et départemental) et où sont représentés par leurs élus, les personnels. Cette participation fonde le droit de la profession, à travers ses élus, de concourir à la mise en oeuvre de l'intérêt général, à la définition des moyens et du fonctionnement du service public d'Education, des conditions de service, d'emploi et de rémunération de ses personnels...

CCP :

Les Commissions consultatives paritaires ont été créées en 2007 suite aux mobilisations et aux actions du SNES et de la FSU. Majoritaires à l'issue des élections de 2008, les élus du SNES et de la FSU ont eu à combattre l'Administration qui entend limiter les compétences des CCP aux seules questions disciplinaires et de licenciement.

Le SNES et la FSU revendiquent un élargissement de leurs compétences..

CTA et CTD : La FSU, loin devant

Avec 44,65%, la FSU sur le plan académique est bien confortée comme force syndicale, loin devant le second qui ne rassemble que 12,35% des voix.

Les résultats à ce scrutin sont utilisés par les adversaires de la FSU qui tiennent à tout prix à faire passer le message de son affaiblissement. Or, c'est un scrutin nouveau. Il n'existe aucune référence réelle pour comparer les scores obtenus.

Versailles

	FSU	FO	UNSA	SNCA-	UER	CGC	SGEN	CGT	SUD
Nom-	11279,	3164,0	3120,0	150,00	1321,0	241,00	2654,0	1998,0	1334,0
%age	44,65	12,53	12,35	0,59	5,23	0,95	10,51	7,91	5,28
sièges	6,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00

Auparavant la composition des CT découlait de l'agglomération des résultats obtenus par les organisations syndicales aux élections aux CAP. La FSU, soucieuse de pouvoir représenter tous les personnels et de les défendre, est la seule à présenter des listes à toutes les CAP. Le vote direct au CT en contribuant à un plus grand émiettement des voix la défavorise donc par rapport aux anciennes règles. Elle a également été victime d'une déperdition de voix, des électeurs des syndicats nationaux de la FSU aux CAP pour des raisons multiples qu'il faudra analyser n'ayant pas voté pour elle au CT.

Elle perd un siège par rapport à l'ancienne composition, siège qu'elle avait gagné suite à des élections intermédiaires en 2009 chez les personnels administratifs.

CCP :

un scrutin marqué par l'éviction de milliers de non titulaires faute de notices de vote, la FSU renforcée

CCP des personnels non titulaires d'enseignement, d'éducation et d'orientation

La liste SNES-SNEP-SNUEP de la FSU obtient 2 sièges sur 4, la liste CGT 1 et la liste FO 1.

	SNES	SGEN	UER snalc	FO	SE	SUD	CGT	UDAS
% voix 2011	32,3%	13%	4,47%	16,93%	2,9%	5,1%	25%	1%
% voix 2008	28,70%	9,32%	3,99%	8,43%	4,59%	5,77%	16,57%	0,00%

CCP des personnels non titulaires de surveillance et d'accompagnement (AED, AVS...)

La liste SNES-SNEP-SNUEP-SNUipp de la FSU obtient 3 sièges sur 6, la CGT 1, FO 1 et SUD1.

	SNES	SGEN- CFDT	UER	FO	SE-UNSA	SUD	CGT	UDAS
% voix 2011	41,57%	5,49%	2,35%	18,04%	3,92%	10,59%	17,25%	0,78%
% voix 2008	26,57%	5,51%	3,43%	16,37%	5,43%	14,29%	19,97%	